ris et proclamé à haute voix devant les prélats qui ne devront pas le redire.

On annonce que l'assemblée a renoncé au projet du pèlerinage au Sacré-Cœur sur les observations de quelques évêques qui ont cru que cette manifestation pourrait provoquer des manifestations.

La santé de Mgr Catteau

L'état de Mgr Catteau, évêque de Luçon, s'est encore aggravé au point qu'on a cru devoir lui administrer les derniers sacrements. C'est Mgr Williez, évêque d'Arras, son diocèse d'origine, qui les lui avait donnés en présence d'une douzaine d'évêques, 10, rue Franklin, où il reçoit l'hospitalité. Le vénéré malade est atteint d'hémiplégie consécutive à une congestion cérébrale. Mais on ne redoute pas jusqu'à présent une issue fatale.

Évêques mandés à Rome

D'après l'*Agence Fournier*, aussitôt après la conférence des évêques français, le Pape appellera à Rome les principaux membres de l'épiscopat pour s'entendre avec eux d'une façon définitive sur la question des associations cultuelles.

On parle aussi, mais nous n'enregistrons ce bruit que sous réserve, de la convocation d'une réunion d'évêques à Rome au cas où les séances à Paris n'aboutiraient pas.

Un démenti de Mgr Fuzet

Mgr l'archevêque de Rouen donne un démenti formel à l'étrange information de l'*Action* que nous avions reproduite hier, relative à une menace de suppression des pensions ecclésiastiques que, d'après ce journal auquel M. Briand a collaboré, il aurait été chargé par lui de transmettre à ses collègues.

« *Je donne*, écrit Mgr Fuzet, *le démenti le plus formel à cette information. Elle est absolument fausse de tous points.* »

CONSEIL DE CABINET

Paris, 31 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil de Cabinet au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Sarrien, président du Conseil.

A la suite de cette réunion qui n'a pris fin qu'à midi et demi le compte-rendu officieux suivant a été communiqué aux agences.

Le Budget

La séance a été toute entière consacrée à l'examen des questions que soulève l'élaboration des projets du budget pour l'exercice 1907. Les points qui, jusqu'ici, étaient restés en suspend, ont été à peu près complètement résolus.

La délibération a principalement porté sur les questions de dépenses de la guerre et de la marine.

Une conférence aura lieu dans le courant de la journée au ministère des finances entre M. Poincaré et les directeurs de la comptabilité des différents départements ministériels. Dans cette réunion, le ministre des finances se propose de passer en revue les besoins de chaque ministre.

Les ministres se réuniront samedi matin à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

L'amnistie

Les ministres ont décidé en principe de soumettre à la Chambre ces jours-ci un projet d'amnistie générale s'appliquant aux personnes condamnées à l'occasion des inventaires, aux grévistes, aux antimilitaristes et aux personnes coupables de délit de presse ou de réunion.

LA CANDIDATURE OFFICIELLE

Le cas de M. Charles Bos

Paris, 31 mai. — Demain, la Chambre nouvelle s'installe. On connaît suffisamment les conditions dans lesquelles elle a été nommée. Il est inutile d'insister. Et pourtant force est bien de recueillir les assertions d'un républicain radical, directeur d'un journal radical, M. Charles Bos, qui a été battu à Saint-Flour par un radical-socialiste et combiste, M. Hugon.

La *Lanterne* et les Journal du Bloc ont plaisanté les candidatures de l'opposition qui se plaignaient d'avoir été victimes du vol et de la candidature officiels.

M. Charles Bos se trouve dans les mêmes conditions et un de ses amis apportera à la tribune le récit des méfaits dont l'ancien député de Paris a été victime au cours de sa campagne électorale et au moment du vote.

Du reste, M. Charles Bos ne s'arrêtera pas là et avant peu, il publiera dans le *Rappel* des « médaillons politiques », qui auront, paraît-il, quelque saveur.

PELLETAN ET JULES GUESDE

Une curieuse controverse. — Les Unifiés et le Bloc. — Les collectivistes jugés par l'ancien ministre.

M. Pelletan a sauvé à lui seul plusieurs unifiés qui étaient en voie de perdition après le premier tour de scrutin. Il leur a apporté les voix des radicaux. Il les a fait élire. M. Jules Guesde lui-même n'a passé à Roubaix que parce qu'« il y avait quelques centaines de radicaux : sans eux M. Motte aurait été réélu ». Et M. Guesde parle de se séparer du Bloc ! Et les unifiés se proposent de faire bande à part dans la majorité ! Quelle imprudence ! Quelle ingratitude !

M. Pelletan voit des alliés de la veille sur le point d'adresser aux radicaux le fameux mot : « Adieu, messieurs ! » Il s'en indigne s'en afflige, car il a besoin d'eux pour retrouver son portefeuille, sans lequel il ne sait plus que devenir.

Mais en même temps, et par une contradiction singulière, M. Pelletan donne dans le journal « La Dépêche de Toulouse », les meilleurs motifs pour les radicaux de rompre le pacte électoral qu'ils avaient fait avec les socialistes. Il aperçoit tout d'un coup deux choses qui l'étonnent, l'émeuvent et l'inquiètent. L'une est que M. Guesde n'a qu'indifférence, dédain, mépris, pour le Parlement, le suffrage universel et la souveraineté nationale.

Citons ici la philippique de M. Pelletan :

« On demande à M. Guesde quelle sera la ligne de conduite des collectivistes. M. Jules Guesde répond : « Nous n'avons rien à faire avec le bloc : point d'alliance avec les partis bourgeois, point de coopération avec les gouvernements bourgeois. » Or, vous savez que pour les orthodoxes tous les républicains, sauf les unifiés, sont des bourgeois. C'est dire qu'à son gré, son parti devra prendre, une fois au Palais-Bourbon, une attitude exactement opposée à celle qu'au second tour tous ses candidats ont eue devant les électeurs.

» Et pourquoi devra-t-il le faire ? M. Guesde nous le dit en propres termes ! le congrès d'Amsterdam en a ainsi décidé. Il serait plus exact de dire : « le concile » œcuménique... » *Car on sait que ces congrès sont de véritables conciles où l'on discute la doctrine et la discipline.* Là où se trouvaient des socialistes de tous pays, une majorité de quelques voix, majorité dociles notamment par le vote d'un Japonais, a condamné notre bloc français. Cette décision doit déterminer la conduite des unifiés. *Peu importe ce qu'a voulu le Suffrage universel chez nous : il faut obéir avant tout au concile d'Amsterdam.*

» Soyons juste pourtant : M. Guesde semble accorder que la conduite future des unifiés n'est point encore arrêtée dans tous ses détails. En effet, le « Conseil national du parti » ne se réunira que le 3 juin. C'est lui qui donnera « le mot d'ordre ». C'est lui qui dira aux élus dans quelle mesure ils devront rester fidèles au langage qu'ils ont tenu devant le Suffrage universel. C'est lui qui décidera s'ils doivent rompre le bloc au nom duquel ils ont été nommés.

» S'il faut en croire M. Guesde, les élus unifiés ne sont pas liés vis-à-vis des citoyens français dont ils ont obtenu leur mandat : ils sont liés uniquement par les ordres des « Conseils » du parti, liés eux-mêmes par les volontés des congrès internationaux.

» Si de si étranges façons de voir pouvaient l'emporter, *on pourrait résumer la doctrine des unifiés en deux points : 1° Suppression de la Souveraineté nationale ; 2° Suppression de l'indépendance nationale.*

» Le Suffrage universel ne serait plus le maître chez lui ; ce ne seraient plus de ses décisions que dépendrait le gouvernement de la France. Tout ce qu'on lui laisserait, ce serait le choix de députés qui, une fois nommés par lui, n'auraient *plus qu'à obéir à une Eglise* socialiste, organisée en conseils ou en congrès. Cette Eglise elle-même serait soumise à l'« Eglise universelle » du collectivisme international, en sorte que se trouvaient des Allemands, des Hollandais, des Anglais, des Français, qui dirigeraient en dernier ressort notre politique intérieure. *Jamais le catholicisme* le plus ultramontain n'a osé avouer des prétentions si exorbitantes...»

« Jamais, en effet, dit le *Journal des Débats*. Cela n'a pas empêché de rompre avec l'Eglise catholique, sous prétexte qu'elle était trop envahissante. M. Pelletan, qui a tant fait pour cette rupture, va-t-il proposer de l'étendre au socialisme ?

» Tout au contraire. Après avoir si bien observé et si bien énuméré tout ce que le socialisme unifié contient d'intolérable, sa *conclusion est qu'il faut vivre en parfaite* intelligence avec lui.

» Comprenne qui pourra !

» Il y a longtemps que nous avons fait, pour notre compte, les découvertes qui étonnent aujourd'hui M. Pelletan. Il y a longtemps que nous voyons le socialisme en voie de remplacer le parlementarisme et les Syndicats dicter impérieusement la loi à la Chambre des Députés. Un nouveau pouvoir est en passe de supplanter tous les autres. Il commence par se les subordonner.

» Qu'ont fait, en toutes circonstances, M. Pelletan et ses amis ? Ils se sont soumis de peur de se voir démis. Ils continuent, soit ; mais alors qu'ils renoncent à nous parler de parlementarisme et de souveraineté nationale. M. Pelletan sait fort bien où il va et où il nous conduit. Ses déclarations le prouvent. Que lui importe ? Il veut être ministre. »

LE COURONNEMENT DU ROI DU CAMBODGE

Les fêtes de Pnom-Penth. — Curieuse cérémonie. Les discours.

Marseille, 31 mai. — Le *Courrier Saïgonnais*, arrivé par l'*Ernest-Simon*, venant d'Extrême-Orient, donne de curieux détails sur le couronnement, à Pnom-Penh, de Sissowath, roi du Cambodge.

A neuf heures, le roi, revêtu du grand costume d'apparat national, en brocart d'or, et suivi d'un long cortège, fit son entrée dans la salle du Trône, où eurent lieu diverses cérémonies rituelles en l'honneur des divinités, et une distribution de riz aux bonzes. Ensuite, les princes, ministres et mandarins, occupant tout le milieu de la grande salle, s'avancèrent pour saluer le nouveau roi, et lui rendre leurs cachets, symboles de leurs fonctions, tandis qu'un des ministres lisait une allocution *offrant au roi les vœux et les hommages de fidélité* de tous ses sujets.

Le gouverneur général présenta à son tour les félicitations et souhaits de long règne que formaient dans cette solennité le gouvernement français, les fonctionnaires officiers et colons du Cambodge ; puis il remit au roi les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

Au nom du gouvernement de la République, il l'invita alors à monter sur le trône ; dès que le roi y eut pris place, il en gravit lui-même les degrés, et posa sur la tête du roi la couronne d'or massif apportée par un bonze.

Le résident supérieur remit ensuite l'épée sacrée au roi qui, revêtu des insignes royaux, descendit du trône pour adresser au gouverneur général un discours remerciant la République française de la protection accordée au royaume Khmer et affirmant à nouveau son sentiment absolu de dévouement.

Au cours de son allocution, le roi annonça l'intention de renoncer aux droits traditionnels de la couronne sur les terres, ainsi que son projet de constitution de la propriété individuelle.

Le gouverneur général répondit en félicitant le roi des mesures libérales prises depuis son avènement, et de l'essor qu'il a su donner au progrès matériel et moral. Il assura le roi de la confiance absolue du gouvernement de la République, dont celui-ci se propose de lui donner bientôt une preuve éclatante par la création d'une armée nationale cambodgienne.

Le gouverneur général termina par des souhaits pour la santé du roi et la prospérité du peuple khmer.

La cérémonie prit fin vers onze heures.

Un grand dîner, suivi d'une soirée de gala, fut donné le soir au palais en l'honneur du gouverneur général.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

AU LUXEMBOURG

Paris, 31 mai. — Au Luxembourg, la veille de la rentrée a été des plus calmes. Deux ou trois dizaines de sénateurs appartenant au Bloc pour la plupart sont venus s'entretenir de la situation créée par les dernières élections. Il ressort de ce premier contact que la majorité n'est pas absolument d'accord au Sénat sur l'attitude à observer vis-à-vis du ministère actuel.

Les deux groupes radicaux de la Haute-Assemblée : la *gauche radicale-socialiste* et la *gauche démocratique* ont été créés respectivement par MM. Clémenceau et Combes. Nous allons donc assister à une lutte d'influence entre ces deux personnages.

AU PALAIS-BOURBON

Une nouvelle interpellation

Paris, 31 mai. — M. Carnaud, député des Bouches-du-Rhône, vient d'aviser le gouvernement de son intention de l'interpeller « sur les mesures qu'il compte prendre pour réorganiser sur des bases républicaines et rationnelles, l'éducation et l'enseignement en France et pour y réaliser l'égalité des enfants devant l'instruction.

M. Carnaud demandera que cette interpellation soit jointe à celle de M. Gérault-Richard sur la politique générale.

Les radicaux-socialistes

Les radicaux-socialistes se sont réunis aujourd'hui. Nous avons déjà dit que ce groupement politique se divisait en deux. Les radicaux-socialistes purs d'un côté, et l'extrême gauche radicale-socialiste, de l'autre. Les premiers marchaient derrière M. Pelletan ; les autres avaient actuellement pour président M. Puech, après avoir eu MM. Berteaux et Dubief.

Le bruit avait couru que les deux groupes allaient fusionner et se reconstituer en un seul comme il était il y a quatre ans. Mais la fusion rêvée ne se fera pas, les radicaux-socialistes Puech, Berteaux, Dubieff, restent en groupe autonome.

Le groupe Pelletan s'est reconstitué avec l'ancien ministre de la Marine pour président, MM. Rabier et Masse pour vice-présidents. Il a décidé de désigner pour un siège de vice-président provisoire, M. Rabier. Il va sans dire que le groupe a voté la reconstitution de la délégation des gauches et qu'il y enverra ses anciens délégués.

Le groupe Puech-Berteaux-Dubieff, plus connu sous le nom d'*extrême-gauche radicale-socialiste*, s'est rallié à la candidature de M. Brisson à la présidence, mais il présente un candidat comme vice-président. Ce candidat est M. Berteaux, ancien ministre de la Guerre. Le groupe a, en outre, accepté d'aider à la reconstitution de la délégation des gauches. Il a reçu une quarantaine d'adhésions nouvelles.

Les socialistes indépendants

Le groupe des socialistes indépendants qui accepte de se rendre à la délégation des gauches a décidé de publier une déclaration de principes dont la rédaction sera arrêtée dans une séance ultérieure. Il a été unanime à se rallier à la candidature de M. Henri Brisson à la présidence de la Chambre. Les délégués à la réunion des gauches sont MM. Colliard et Zévaès.

L'Union démocratique

L'Union démocratique s'est réunie aujourd'hui et son premier acte a été d'accepter la reconstitution de la délégation des gauches. M. Caillaux sera son candidat comme vice-président au bureau provisoire et au bureau définitif.

Le groupe de la *gauche démocratique*, composé dans l'ancienne Chambre des dissidents de l'Union démocratique, *s'est reconstitué*. Il a décidé de maintenir sa participation à la délégation des gauches et de se rallier à la candidature de M. Brisson à la présidence de la Chambre.

PETITES NOUVELLES

INTÉRIEUR

PARIS. — M. Paul Revoil, ambassadeur de France à Berne, quitte Paris demain, pour rejoindre son poste.

Le président de la République a reçu en audience solennelle M. Kurino, qui lui a présenté les lettres de l'empereur du Japon, l'accréditant comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

EXTÉRIEUR

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le *Slovo* annonce le départ du prince Louis-Napoléon, pour l'étranger, où il passerait l'été dans une station balnéaire.

BELGRADE. — Le roi Pierre qui vient, on le sait, de se débarrasser de tout contact avec les régicides, songe à rendre visite aux chefs d'Etats étrangers.

VIENNE. — La conférence de l'Association internationale des Académies des sciences s'est ouverte. L'Académie des sciences de France est représentée par son secrétaire ; l'Académie de Médecine a été admise dans l'association.

BERLIN. — L'empereur a causé, en présence du général Roca, ancien président de la République Argentine, des diplomates et officiers étrangers, la revue de printemps du corps de la garde.

SOFIA. — L'inauguration du nouveau port de Varna a eu lieu en présence du prince Ferdinand et des agents diplomatiques.

LONDRES. — La légation de Perse dément la nouvelle relative à *un projet d'emprunt persan en Allemagne*.

— La Chambre des communes s'est ajournée au 7 juin.

— On annonce la mort de M. Michaël Devitt, ancien député irlandais, décédé à la suite d'une longue maladie.

— Le correspondant du *Daily Telegraph* à Bruxelles dit que les décrets relatifs aux réformes du Congo seront publiés très probablement avant le 15 juin.

LES JOURNAUX

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Le *Temps* :

« Le contrat de participation aux bénéfices restera, pour les industries libres, un contrat libre, ou il ne sera pas. Il n'est point et il ne peut pas devenir un contrat d'association : il a, entre autres traits distinctifs, ce caractère de ne mettre aucun alea mauvais, aucune perte, à la charge des ouvriers ou des employés. Seul, le capital subit les risques de pertes, de même qu'il supporte l'avance des salaires, avance qu'il n'est point sûr de recouvrer. Le travail n'a pas à assumer ces responsabilités. Les lui imposer, dans une mesure quelconque, sous prétexte de participation aux bénéfices, ce serait le grever et non pas l'affranchir. Il y aurait recul et non point progrès social.

» D'autre part, toutes les industries, tous les commerces ne se prêtent pas également à l'application de la participation.

» Autant cette application offre des chances de succès et rencontre un terrain favorable toutes les fois que la main d'œuvre joue le rôle principal dans l'affaire, autant les difficultés croissent quand c'est le capital. Et si l'influence des prix d'achat ou de vente des matières premières et des produits fabriqués est prépondérante, si la qualité et l'importance de l'outillage exercent une action décisive sur les résultats de l'entreprise, si l'initiative, l'intelligence et la responsabilité patronales déterminent à peu près exclusivement ces résultats, la solution devient plus malaisée encore.

» La question des amortissements primera tout. Quelle loi prétendra la trancher ? En fait, il n'y a pas *une* participation aux bénéfices : il y a *des* participations aux bénéfices. Il n'existe pas une règle applicable indistinctement aux industries et aux commerces : chaque maison a ses règles parce qu'elle a son indépendance, sa vie propre, ses conditions particulières d'organisation et de développement. Cette autonomie, cette indépendance sont inséparables de la prospérité nationale. L'Etat ne saurait, sans détruire celle-ci, briser celles-là.

» La participation aux bénéfices n'est pas un surcsalaire auquel le travailleur ait droit en tout état de cause et quels que soient les résultats de l'entreprise : elle implique, au contraire, une *collaboration effective pour la production des profits*, et elle demeure subordonnée à cette production.

» C'est par là qu'elle affirme et qu'elle met en lumière la solidarité du capital et du travail. Le personnel, intéressé à ce qu'il y ait des bénéfices, écoutera moins ceux qui poussent aux conflits si nettement regrettés par M. Sarrien.

» Mais si, quoi qu'il advienne, un payement est garanti au personnel employé, la participation perd sa vertu éducatrice, ou, plus exactement, son nom aura été usurpé. On n'aura point créé une participation aux bénéfices : on n'en aura que l'étiquette, un pur mensonge. »

GEORGES DANDIN

La *Liberté* :

« Autrefois, Jacques Bonhomme symbolisait le citoyen français.

» Jacques Bonhomme est mort. Georges Dandin l'a remplacé. Georges Dandin est maintenant le prototype du citoyen français. Georges Dandin est crédule et sot ; il est infatué et lâche ; il ne se fatigue pas d'être trompé ; et à peine a-t-il découvert un menteur ou un traître, il s'empresse d'en faire son ami ou son maître.

» Le ministre des Finances avait fait un beau discours dont le Sénat a voté l'affichage.

» Georges Dandin n'aime pas les chiffres ; mais il boit avec délices les bonnes paroles ; il s'est déclaré rassuré et satisfait.

» Aujourd'hui le ministre des Finances avoue deux cent soixante-deux millions de déficit ; il annonce le fatal établissement d'impôts nouveaux ; la douloureuse s'allonge, s'aggrave jusqu'aux proportions d'une catastrophe.

» Georges Dandin écarquille péniblement ses yeux enguis ; il tâte avec effroi sa bourse et fait la grimace habituée de son éternelle déception.

» Et ses vrais amis qui l'avaient averti, impuissants à le consoler, commencent à se fatiguer de le plaindre :

— Tu l'as voulu, mon vieux Georges Dandin... »

GUILLAUME II ET LA SÉPARATION

M. Boni de Castellane explique dans le « Matin » pourquoi l'empereur allemand est satisfait de la rupture du Saint-Siège avec la France et pourquoi il y a poussé. Il espérait et espère encore obtenir du Pape une nonciature à Cologne. Le député des Basses-Alpes ajoute :

Chacun sait aujourd'hui que si nos anciennes provinces ont, par suite de nos fautes, perdu quelque peu de leur amour pour la France, elles n'ont pas encore acquis de sympathie pour l'Allemagne et qu'elles ont en vue d'obtenir leur autonomie. Or, le seul lien qui les rattache encore à nous était le lien religieux. Après le rappel définitif du nonce, le mouvement catholique ne se faisant plus vers Paris, aurait une tendance naturelle à se porter à Cologne et contribuerait ainsi à incorporer définitivement à l'empire les populations d'Alsace et de Lorraine, alors qu'en même temps le légat à Cologne devrait ajouter à ce nouveau groupement les catholiques de Hollande, permettant ainsi à l'Allemagne d'étendre considérablement une domination morale qui devient le plus sûr garant de son hégémonie.

» Enfin — et ceci est loin d'être une conséquence secondaire — l'importance de la nonciature à Munich serait de ce fait considérablement amoindrie. La Bavière est peu favorable à la domination prussienne et il est superflu d'insister sur l'intérêt qu'avait la France à lui conserver ses forces d'indépendance.

» Indiquer les grandes lignes de ce plan, c'est en montrer pour nous les dangers. Au moment où la réunion des évêques français se prépare, il est permis de redouter que les luttes religieuses ne prennent en France un caractère très grave ; le Saint-Siège peut se montrer inflexible : le gouvernement français peut vouloir suivre une ligne de conduite qui amènera une guerre implacable. Avent que s'inaugure une nouvelle « guerre de religion », je crois devoir attirer l'attention des partis sur les conséquences générales de ces funestes conflits. Les hommes les plus passionnés doivent, s'ils sont de bonne foi, se rendre à l'évidence et reconnaître que les divisions des Français, à l'heure actuelle, sont de nature à diminuer la patrie au profit de l'étranger. »

LA VISITOIRE DES CATHOLIQUES BELCES

L'*Univers*, M. Henri JOLY :

« Les catholiques belges sont conservateurs sur trois points où il est difficile qu'ils ne le soient pas : le respect de la propriété individuelle, le maintien de la famille chrétienne et l'ensemble des libertés nécessaires à la vie de l'Eglise ; d'autre part, on peut dire que les membres du clergé belge — des deux clergés, régulier et séculier, devrais-je dire — sont très avancés, et heureusement avancés en matière sociale ; ils se sont, en effet, enrôlés comme initiateurs, promoteurs ou conseillers à toutes les œuvres pratiques ; ils ne veulent pas que les ouvriers demeurent isolés, ils les poussent à la formation des syndicats chrétiens, ils reprochent — autant qu'ils peuvent le faire — à la majorité des familles riches de ne s'occuper des questions ouvrières que sous le coup des catastrophes. Les difficultés qu'ils rencontrent de ce côté ne les découragent pourtant pas. Ce qui les réconforte le plus, c'est de pouvoir se rendre compte qu'ils ont — ou à peu près, à eux seuls — sauvé l'agriculture belge par l'admirable réseau de coopératives de toutes natures dont ils ont couvert le pays.

» Par là, ils ont mérité de devenir et de rester les arbitres souverains : mais ce n'est pas sans péril et sans lutte. En réalité, ils rendent aux deux partis qui les combattent les services les plus sérieux, les plus justifiés, les plus durables par conséquent ; aucun des deux ne lui en sait le moindre gré. Le parti socialiste sait bien qu'il n'a rien à espérer des libéraux pour le succès de ses réclamations positives ; le parti libéral sait bien qu'il ne peut attendre des socialistes le maintien des situations qu'il a acquises dans la propriété, dans l'industrie, dans la direction des affaires. Entre les deux, il y a toujours en perspective une bataille à coups de grèves et de lock-out. Les catholiques qui veulent les séparer reçoivent des coups de part et d'autre, et de chacun des coalisés, de l'heure présente, ils peuvent répéter l'éternelle parole : « Ils m'ont haï gratuitement. »

» .... Le parti catholique reste ce qu'il a toujours été. A part un petit nombre de vieilles familles d'élite, il n'a pas pour lui les gros capitalistes et les gros industriels ; il n'a pas non plus pour lui les ouvriers vivant au jour le jour et ne songeant qu'à accroître leurs salaires pour les dépenser tout de suite en jouissances grossières. Les premiers cherchent à ménager les apparences de leur hostilité, qui est réelle ; les seconds engagent à plaisir des apparences de cette hostilité qui, chez eux, est plutôt factice. Le parti catholique a pour lui les bonnes familles chrétiennes ; il a surtout le paysan qui lutte à force de labeur contre les difficultés de la vie, et il a les ouvriers qui se préoccupent d'élever eux-mêmes dans une maison dont ils sont le conseil de devenir propriétaires. Telle a été, telle reste la base du solide édifice du parti catholique chez nos voisins du Nord. Admirons-le et essayons de l'imiter. »

EN RUSSIE

LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 31 mai. — Dès l'ouverture de sa séance à onze heures et demie, la Douma aborde le débat sur la proposition d'abolition de la peine de mort.

M. Ledmitsky, avocat, prononce un discours très violent. « Les huit cadavres de Riga, dit-il, sont un défi à la dignité de la Douma. Un gouvernement qui commet de tels meurtres politiques, est un Moloch de feu à qui il faut toujours de nouvelles victimes. »

M. Aladvine se plaint de ce que la Douma ne peut pas s'adresser au Tsar sans que « les pygmées du pouvoir exécutif » s'interposent et la raillent. Il faut, ajoute-t-il, cesser cette comédie d'interpellations. Nous sommes impuissants, nous n'avons pas invité ces ministres ridicules, mais ils sont plus forts que nous, car ils possèdent les canons. Il faut que la nation accuse et qu'elle sache quels sont les coupables. (Applaudissements).

Le prêtre Poyarkoff déclare que le gouvernement est trop insolent et qu'il faut prier l'empereur d'abroger la peine de mort ou quitter Saint-Pétersbourg.

M. Verskoff se fait rappeler à l'ordre pour avoir dit que les exécutions de Riga constituent un soufflet à la Douma.

La Douma adopte ensuite la proposition Nabokoff, qui donne cinq jours à la Commission pour élaborer un projet d'abrogation de la peine de mort et suspend sa séance pour une heure.

LES ATTENTATS

Un ingénieur attaqué à Varsovie

Varsovie, 31 mai. — M. Grotowski, ingénieur municipal, a été attaqué en pleine rue et a reçu trois balles qui l'ont blessé grièvement. On croit que l'attentat a été commis par des socialistes.

L'attentat contre le général Alikhanoff

Tiflis, 31 mai. — Les détails reçus sur l'attentat contre le général Alikhanoff indiquent que le général se rendait à la station de Koutais, pour aller de là à Tiflis, lorsque huit bombes furent jetées du toit d'une maison. Cinq firent explosion, tuant deux cosaques et blessant sept chevaux. Une volée de balles de revolver s'abattit en même temps sur le cortège. Le général fut blessé au côté, mais put continuer sa route. Sa blessure est très grave ; le fois est atteint.

Les désordres agraires

Saint-Pétersbourg, 31 mai. — Les désordres agraires augmentent dans les provinces de Toula, Riasan et Koursk. Les journaux rapportent que le ministre de l'Intérieur a ordonné aux gouverneurs de province de réprimer ces désordres conformément aux prescriptions de son prédécesseur, M. Dournovo.

L'AGITATION GRÉVISTE

Coups de revolver

Perpignan, 31 mai. — La grève des mineurs de Vernet-les-Bains est terminée. A Escaro, des grévistes ont attendu des camarades qui continuent le travail ; ils ont assailli lâchement deux d'entre eux qui se trouvaient isolés et les ont grièvement blessés à coups de revolver.

La reprise du travail à Hennebont

Lorient, 31 mai. — La direction des forges d'Hennebont a décidé de tenter demain la réouverture des usines.

Ayant acquis la certitude que les ouvriers sont en grande majorité désireux de reprendre le travail, le directeur a fait informer les grévistes que ceux qui voudront rentrer aux ateliers pourront le faire sous la protection de la force armée.

Bergerac, 31 mai. — La grève des employés aux travaux du barrage des tuillières est terminée. Le travail a repris ce matin après une nuit des plus calmes.

Les Typographes et les Imprimeurs

A LILLE

Sans aucun fait nouveau à signaler, la grève des ouvriers typographes se continue monotone.

Les grévistes tiennent journellement leurs réunions à l'Hôtel des syndicats. A celle de mercredi soir, MM. Masson et Hamelin ont préconisé une résistance opiniâtre.

LES ADMISSIONS TEMPORAIRES

de fils de lin et de coton

Par lettre du 22 février 1906, M. le ministre du Commerce fait savoir qu'un certain nombre d'industriels se sont mis en instance, auprès de lui, en vue d'obtenir que le régime de l'admission temporaire soit étendu aux fils de lin et de coton et aux tissus de lin, de coton, et de lin et coton destinés à être blanchis.

Il rappelle, à cet égard, que la loi du 11 janvier 1892 n'ayant point institué ce régime de faveur, pour l'opération dont il s'agit, il ne saurait être donné suite à cette requête que par une loi, et après avis du Comité Consultatif des Arts et Manufactures.

Pour être à même d'apprécier en connaissance de cause, s'il y a lieu de saisir le Comité de la question, il provoque l'avis des Chambres de Commerce sur la demande qui lui a été soumise.

En ce qui la concerne, la Chambre de Commerce de Roubaix déclare que cette question ne présente pas un très grand intérêt, pour l'industrie qu'elle représente, mais que, néanmoins elle l'a examinée avec la plus sérieuse attention. Se plaçant au point de vue général de l'industrie textile, elle considère que si la faveur demandée rencontre l'adhésion franche et énergique de l'industrie tinctoriale, elle est par contre, vivement combattue, non seulement par la fabrique en général, mais aussi par la filature de coton et la filature de lin qui voient dans la mesure proposée des avantages certains pour l'industrie étrangère, sans aucune compensation, pour l'industrie française.

Cette manière de voir paraissant être celle de la grande majorité de ses assortissants, la Chambre de Commerce de Roubaix s'y rallie en émettant un avis défavorable au sujet de la question qui lui a été soumise.

Nous ajouterons que la Chambre de Commerce de Tourcoing a également émis un avis défavorable à toute extension du régime de faveur des admissions temporaires en s'inspirant des mêmes considérations que celles émises plus haut.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de M. Pierre Ybert, fils de M. et Mme Ybert-Deccat, avec Mlle Marguerite Cauvez, fille de M. Emile Cauvez, maire de Wandignies.

— Le 4 juin sera célébré, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, le mariage de Mlle Madeleine Obin, fille de M. et Mme Emile Obin, avec M. Fernand Desmet, directeur de l'exploitation des tramways électriques de Boulogne-sur-Mer, chef d'exploitation du chemin de fer du Portel à Bonningues.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, jeudi, 31 mai 1906.

5 heures soir, 22° au-dessus de zéro, 756 variable.
2 heures soir, 22° au-dessus de zéro, 756, variable.
9 heures soir, 15° au-dessus de zéro, 756, variable.
Vendredi, 1er juin 1906.
Minuit, 14° au-dessus de zéro, 755, variable.
2 heures matin, 12° au-dessus de zéro, 755, variable.

FAITS DIVERS

SANGLANTE « CORRIDA » A DEUIL

Un taureau échappé d'un wagon, en gare de Deuil fait une course furieuse et occasionne un très grave accident. — Incidents émouvants. L'animal tué à coups de carabine par les gendarmes

Les rues de Deuil et de Montmorency ont servi, hier après-midi, de théâtre à une corrida des plus mouvementées.

Un taureau en furie y sema une véritable terreur, pendant une course de plus de cinq kilomètres.

A trois heures, des garçons de M. Flament, marchand boucher, 23, rue de l'Eglise, à Deuil, s'étaient rendus à la station de Deuil-Montmagny, pour prendre livraison de ce taureau. A peine venait-on de tirer la portière du wagon dans lequel il se trouvait, que l'animal, une bête de forte taille et superbe, tira sur la longe, qu'il cassa net, sauta à terre en renversant, sans lui faire de mal, un homme d'équipe de la gare, et piqua une course endiablée à travers la campagne.

Çà et là, le taureau, que personne ne commençait à inquiéter, folâtra, broutant de l'herbe ou les jeunes pousses des arbres, le long de la route. Puis, la queue en bataille les naseaux fumants, il parvint à Montmorency, près de la gare.

A l'angle de la rue Saint-Jacques et de l'avenue de la Gendarmerie, il fonça, cornes baissées, sur une passante, Mme Pellerot, employée au chemin de fer du Nord, âgée de vingt-six ans, demeurant 13, rue Saint-Jacques, qu'il renversa et à qui il donna un second coup de ses terribles cornes.

La malheureuse jeune femme, évanouie au milieu de son sang, que le taureau, un instant, lapa, fut relevée par le docteur Savignac, qui passait en automobile.

Le praticien hissa la blessée dans l'auto et la ramena à son domicile, où il constata qu'ayant cinq dents brisées, la tête abîmée, le bras droit cassé et plusieurs côtes enfoncées, la jeune femme, qui souffrait en outre de violentes douleurs internes, se trouvait en danger de mort.

Pendant ce temps, le taureau, après avoir tenté de foncer sur l'automobile du docteur Savignac, descendit à toute vitesse l'avenue de la Gendarmerie, où il s'apprêta de nouveau à foncer sur une jeune fille, Mlle Le Caron. Mais il trébucha sur un pavé et fit une culbute formidable sur lui-même ; cette circonstance préserva Mlle Le Caron d'un réel danger.

Alors qu'il dévalait en trombe, avenue de la Gendarmerie, l'animal, devenu plus furieux que jamais, fut aperçu par le maréchal des logis chef Faivre, qui commanda aux gendarmes Bastard et Robin de sauter avec lui en selle, en emportant le revolver et la carabine.

Les trois cavaliers se mirent à la poursuite de l'animal échappé, qui avait repris l'avenue Reyde-Foresta, pour s'engager ensuite rue de Paris.

Là, M. le docteur Démirleau, adjoint au maire de Montmorency, qui était présent au milieu d'une centaine de passants atterrés, supplia ainsi :

— Chef, faites donc faire feu ; le péril est très grave...

— Je ne puis tirer, au risque de tuer quelqu'un, répondit le sous-officier interpellé, avec un geste de découragement.

La situation devenait intenable. Soit qu'il continuât tout droit, avant qu'on eût pu s'en rendre maître, l'animal entrait dans la ville si animée d'Enghien ; soit qu'il prît à droite, ce qu'il fit du reste, il retournait à Deuil, pour tomber en pleine fête foraine ; dans l'un et l'autre cas, une catastrophe était à redouter.

Enfin, séduit probablement par les frondaisons, au milieu de plusieurs champs, le taureau quitta la route pour un chemin de terre et s'enfonça dans un vignoble.

Les gendarmes, ayant mis pied à terre, l'acculèrent contre le mur d'un enclos, et lorsque l'animal désemparé se retourna, les trois carabines partirent en même temps, presque à bout portant.

Après un dernier et énorme bond, comme pour porter un suprême coup de boutoir au maréchal des logis chef Faivre qui sut se garer à temps, le taureau s'affaissa, frappé mortellement entre les yeux, dans le cou et au défaut de l'épaule gauche.

Détail curieux : la balle Lebel qui traversa le cou du taureau, perfora ensuite, de part en part, le mur de l'enclos, épais de 20 centimètres.

En présence d'une foule de 500 personnes, le taureau mort fut ensuite dépecé sur place par des garçons bouchers, puis ses quartiers emportés en voiture à Deuil.

La belle conduite des gendarmes va être signalée au gouverneur militaire de Paris, avec demande de récompense en leur faveur.

DÉCOUVERTE D'UNE BOMBE A REIMS

Reims, 31 mai. — La police rémoise a ouvert une enquête au sujet de la découverte d'une bombe, trouvée la nuit dernière, en face de l'immeuble occupé par M. Martin, procureur de la République.

Cette bombe consistait en un petit seau en fer blanc pesant 1 kilo, rempli de vieux clous, de poudre et de plomb de chasse numéro 1 et muni d'une mèche. Cet engin est considéré comme dangereux.

Auprès de la bombe se trouvait un écrit anarchiste.

UN INCENDIE PRÈS DE FRIBOURG

Un hameau détruit

Fribourg, 31 mai. — Un incendie a éclaté ce matin dans une boulangerie de Ried, hameau situé près de Planfayon, à 16 kilom. au sud-est de Fribourg. Attisées par un vent violent, des flammes se sont aussitôt communiquées aux dix-sept maisons que comptait le hameau, puis ont gagné Planfayon, qui comprend trente-deux maisons. On annonce à une heure trente, que trente maisons sont en flammes.

UN CRIME AU GRAND-MONTROUGE

Une rentière nonagénaire, Mme Françoise Mesnil, veuve d'un maître charretier qui, en mourant, lui avait laissé cinq importants immeubles, dont quatre à Montrouge et un à Malakoff, a été trouvée assassinée, hier soir, route de Châtillon, au Grand-Montrouge. Nous l'avons dit hier.

Cette femme vivait seule et fais